



COLLÈGE DES  
ADMINISTRATEURS  
DE SOCIÉTÉS

Formation spécialisée

# GOVERNANCE DES RÉGIMES DE RETRAITE



À MONTRÉAL

## RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTION

418 656.2630 | [www.cas.ulaval.ca](http://www.cas.ulaval.ca)

Partenaires fondateurs



## DESCRIPTIF

Une formation destinée aux administrateurs de régimes de retraite, gestionnaires de fonds de régimes de retraite et membres de comités de retraite.

Améliorez vos connaissances et compétences en gouvernance, précisez les rôles et responsabilités qui incombent aux administrateurs et gestionnaires d'un régime de retraite et développez un sens critique pour un meilleur processus décisionnel.

# GOVERNANCE DES RÉGIMES DE RETRAITE

Centre de conférences Le 1000  
1000, rue De La Gauchetière Ouest, Montréal

## HORAIRE

### Jour 1

- > Le cadre légal de l'administration des régimes de retraite sous la loi RCR : administration et gouvernance des régimes de retraite
- > Le cadre légal de l'administration des régimes de retraite sous la loi RCR : revue de la jurisprudence récente
- > Les principes de base des évaluations actuarielles, hypothèses et méthodes actuarielles
- > Des exemples d'évaluations actuarielles et cas pratique : Interactions lors d'évaluations actuarielles
- > Témoignage sur la gouvernance des régimes
- > Conférence : L'évolution des régimes autres qu'à prestations déterminées

### Jour 2

- > La gestion de l'actif d'une caisse de retraite : catégories d'actif traditionnelles et non traditionnelles
- > La gestion de l'actif d'une caisse de retraite : rendement et risque des catégories d'actif et établissement d'un portefeuille de référence
- > Le choix et le suivi des gestionnaires
- > La gestion des risques liés à l'actif et au passif des régimes de retraite : l'importance d'adopter une approche globale et intégrée
- > Un cas pratique : Gestion des risques liés à l'actif et au passif des régimes de retraite
- > Conférence : Que nous réservent les suites du rapport du comité d'Amours?

## + RECONNAISSANCE PROFESSIONNELLE

Ce cours est reconnu aux fins de la formation continue obligatoire par les ordres et organismes professionnels suivants : Association des MBA du Québec - Barreau du Québec - Chambre de la sécurité financière - Institut québécois de planification financière - Ordre des ADMA du Québec - Ordre des CPA du Québec - Ordre des CRHA.

## RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTION

418 656.2630  
info@cas.ulaval.ca

[www.cas.ulaval.ca](http://www.cas.ulaval.ca)

## VOTRE COORDONNATEUR



**Daniel Coulombe**  
Professeur titulaire - École de comptabilité  
Université Laval - FSA ULaval

## VOS FORMATEURS



**Jean Bergeron**  
Associé  
Morneau Shepell



**Etienne Brodeur**  
Spécialiste en gestion des ressources humaines



**Serge Charbonneau**  
Associé  
Morneau Shepell



**Stéphanie Desrosiers**  
Directrice principale - Politique de placement  
Caisse de dépôt et placement du Québec



**Denys Jean**  
Président-directeur général  
Régie des rentes du Québec



**Michèle Frenette**  
Présidente  
GRMF inc.



**Julien Ranger-Musiol**  
Sociétaire  
Régimes de retraite et avantages sociaux  
Osler, Hoskin et Harcourt



COLLÈGE DES  
ADMINISTRATEURS  
DE SOCIÉTÉS